



Divulgence responsable

Chez Kiwa, nous attachons beaucoup de valeur à la sécurité de nos systèmes informatiques. C'est pourquoi nous visons le plus haut niveau de protection possible. Malgré tout, un point faible peut arriver. Nous vous demandons de ne pas abuser d'une vulnérabilité, mais de nous la signaler pour que nous puissions prendre les mesures nécessaires. C'est ce qu'on appelle la divulgation responsable.

Si vous trouvez une vulnérabilité sur ce site Internet ou dans l'un de nos autres systèmes, signalez-la à l'adresse ictservicedesk@kiwa.nl. Signalez la vulnérabilité avant de la porter à la connaissance du grand public. Nous pourrions ainsi prendre dès que possible les mesures qui s'imposent.

Cette divulgation responsable n'est pas une invitation à scanner activement nos systèmes pour y détecter des points faibles. Nous aimerions collaborer avec vous afin de mieux protéger nos systèmes et de remédier le plus vite possible aux vulnérabilités. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de partager ces informations avec nous.

Signaler une vulnérabilité

Si vous signalez une vulnérabilité sur ce site Internet, nous vous prions de tenir compte de ce qui suit :

- Fournissez-nous assez d'informations pour reproduire le problème. Nous pourrions alors y remédier le plus rapidement possible. Généralement, l'adresse IP ou l'URL du système touché et une description de la vulnérabilité suffisent. Pour celles qui sont plus complexes, il peut falloir plus d'informations ; nous vous prions dans ce cas de fournir davantage de données.
- Mentionnez vos coordonnées (adresse électronique ou numéro de téléphone) afin que nous puissions vous contacter.
- Faites la déclaration dès que possible après avoir découvert la vulnérabilité.
- Ne partagez pas les informations relatives au problème de sécurité avec des tiers tant que nous ne l'avons pas résolu.
- Gérez les connaissances relatives au problème de sécurité de manière responsable. N'effectuez aucune opération qui aille au-delà de ce qui est nécessaire pour le démontrer. Votre déclaration satisfait à ces conditions ? Alors, il n'y aura aucune conséquence juridique de notre part.

N'exploitez pas un point faible

Si vous découvrez une vulnérabilité, n'en faites pas mauvais usage, par exemple en :

- installant des logiciels malveillants ;
- copiant, modifiant ou supprimant des données d'un système ou en dressant le listing d'un dossier ;
- procédant à des modifications du système ;
- accédant au système à maintes reprises ou en partageant l'accès avec des tiers ;
- recourant à des attaques par force brute pour accéder aux systèmes ;
- employant des attaques par déni de service ou ingénierie sociale.



Comment nous gérons votre déclaration

Vous avez signalé un point faible dans nos systèmes informatiques ? Voici comment nous traiterons votre déclaration :

- Dans le jour ouvrable qui suit, vous recevez un accusé de réception de votre message.
- Nous réagissons à ce dernier dans les cinq jours ouvrables qui suivent votre déclaration. Notre réaction contient une évaluation de la déclaration et la date prévue pour une solution.
- Nous vous tenons informé, en tant que déclarant, des progrès dans la résolution du problème.
- Nous traitons votre déclaration confidentiellement et ne partageons pas vos données à caractère personnel avec des tiers sans votre autorisation, sauf si la loi ou une décision judiciaire nous y obligent.

Solution à une vulnérabilité

Nous résolvons tout problème de sécurité signalé dès que possible, et en tout cas dans les 60 jours. Avec vous, en tant que déclarant, nous déterminons si et comment nous communiquons sur le problème. Nous ne le faisons jamais qu'après l'avoir résolu.

Pour conclure

Kiwa peut revoir sa politique de divulgation responsable s'il y a de quoi. La politique en vigueur se trouve toujours sur cette page.

Rijswijk, mai 2016

>